



## Séance du conseil municipal

Le conseil municipal se réunira en séance ordinaire le mercredi 29 avril 2026 à **20h00**.

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- Arrêt du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 ;
- Désignation du secrétaire de séance ;
- Installation de conseillers municipaux ;
- Approbation du compte financier unique (CFU) 2025 ;
- Affectation de résultat de l'exercice 2025 ;
- Fixation des taux de la fiscalité directe locale pour 2026 ;
- Vote du budget primitif 2026 ;
- Désignation de la commission de délégation de service public ;
- Institution des commissions municipales permanentes et désignation des membres ;
- Commission communale des impôts directs (C.C.I.D.) ;
- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales ;
- Désignation d'un référent territorial santé/environnement ;
- Participation au fonds unique habitat (F.U.H.) de l'Ariège ;
- Renouvellement de la convention d'adhésion au service départemental d'instruction des autorisations d'urbanisme (SDIAU) ;
- Subventions de fonctionnement versées aux associations ;
- Questions diverses.

Vous remerciant de bien vouloir assister à cette séance, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma sincère considération.

Clément MARCHANT  
Maire de Soueix-Rogalle

